



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 2 MARS 2023**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 28

Convocation du 16.02.2023  
Affichage du 16.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes Georges Brassens à Tourouvre suite à la convocation du 16.02.2023, affichée le seize février 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUITIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur COUDRAY Pascal est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.03.014**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que la Convention Territoriale Globale (CTG) constitue une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et un cadre de référence permettant à l'ensemble des interventions et moyens de la branche famille de la CAF d'être mobilisés.

L'objectif est de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées en direction des habitants du territoire et d'optimiser l'offre existante en identifiant les besoins prioritaires du territoire.

Cet outil remplace les anciens Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en élargissant les champs d'actions à diverses thématiques : Petite Enfance – Enfance Jeunesse - parentalité – Logement- Animation de la vie locale – Accès aux droits - Accompagnement social et inclusion numérique.

Une première CTG a été signée en 2019 et est arrivée à son terme en 2022.

**Le renouvellement de la CTG a été pour la collectivité l'occasion d'élaborer un projet social et éducatif de territoire adapté aux besoins des familles**

la CTG constitue ainsi l'un des outils de mise en œuvre du projet social et éducatif de territoire voté précédemment, au même titre que le seront le Contrat Local de Santé, l'ORT ou le travail mené avec la Région sur la mobilité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de Convention Territoriale Globale ci-annexé.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention territoriale globale avec la CAF de l'Orne.
- D'AUTORISER Monsieur le Président, en ou cas d'empêchement, un Vice-Président, à signer au nom et pour le compte de la collectivité, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

